



Le PACTE CIVIQUE vous
Invite à un débat
citoyen

Confiance ou défiance démocratiques

Dossier du FORUM 104 du 16 mai 2017

Mardi 16 mai 2017
(19h-30 – 21h30)

Forum 104

104 rue de Vaugirard 75006

Présentation de la soirée :

- **Jean-Baptiste de Foucauld**
Coordonnateur du collectif national du Pacte civique
- **Jacky Richard**
Membre de l'équipe d'animation de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD)

Les intervenants :

- **Dominique Schnapper,**
Sociologue, ancien membre du Conseil constitutionnel
- **Laurent Grandguillaume**
Député de la Côte d'Or
- **Eric Thuillez,**
Membre de l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD)

Présentation des débats du Forum 104

Le Forum 104, association 1901, anime en tant que « Centre culturel et interspirituel » un lieu de rencontres et propose un programme qui ne se résume pas à celui des associations qu'il accueille.

De son côté, le Pacte civique est un collectif d'organisations et de militants de la société civile qui invite à penser, agir, vivre autrement en démocratie en mettant en avant la créativité, la sobriété, la justice et la fraternité.

C'est dans cette perspective que le Pacte civique et ses groupes de travail, dont l'Observatoire citoyen de la qualité démocratique, organisent régulièrement au Forum 104 des débats d'actualité et de fond qui interrogent la société civile. Ce fut le cas, par exemple, le 21 février dernier, du débat qui invitait à « Relever le défi démocratique face à un monde en mutation ».

Présentation de la séance

Le débat du Forum 104 du 16 mai intervient dans une période singulière : juste après l'élection du Président de la République et un peu avant les élections législatives. Une hypothèque a été levée : celle d'une majorité donnée à la candidate extrémiste. Cependant de nombreuses interrogations subsistent. Elles ne sont pas seulement liées à la question de l'émergence, ou non, d'une majorité de gouvernement ; elles sont aussi et surtout inhérentes au désarroi, au dépit ou aux déficits d'intégration sociale constatés dans le pays et dont les chiffres de l'abstention et des votes « blancs et nuls » sont l'expression manifeste¹. C'est tout l'intérêt d'une réflexion sur la défiance, celle qui se manifeste avec insistance, et sur la confiance, celle qui a tant de peine à s'établir ou à se rétablir. Plus largement, au delà des échéances politiques du moment, on est face à une société fragmentée dans l'incapacité de fabriquer des compromis nécessaires pour vivre ensemble et se projeter dans un avenir commun.

¹ L'ensemble représente plus d'un tiers des inscrits.

La défiance : comment en est-on arrivé là ?

De quoi parle-t-on ? Plusieurs distinctions, tout d'abord, semblent s'imposer :

- **Défiance envers les acteurs des processus démocratiques** : individus vs pouvoir en place vs institutions et structures.

En ce qui concerne la défiance entre les individus, le phénomène se limite-t-il à ceux qui ont une responsabilité (gouvernement, élus, responsables d'établissements - scolaires, hospitaliers...- responsables d'organisations ...), ceux qui ont une compétence (experts) ou un pouvoir (juges, policiers, personnel médical...) ? Ou bien déborde-t-il ce cadre ? En particulier la place et le rôle de la presse en général, des journalistes en particulier, semblent très présents dans le ressenti du phénomène de défiance. Est-ce une cause ou un simple effet ? Par ailleurs si la défiance des citoyens envers les élus est souvent exprimée, que faut-il penser de la défiance des élus envers les citoyens ?

S'il est classique de distinguer entre les structures institutionnelles (Exécutif, Justice, Parlement, Collectivités territoriales, Etablissements publics, Autorités administratives indépendantes...) et les "organisations" (partis politiques, syndicats, ONG...) , on se propose d'exclure, par hypothèse, du champ de la réflexion la défiance envers les entreprises (grandes firmes agro-alimentaires, type Monsanto, laboratoires pharmaceutiques...) parce que les entreprises ne sont pas partie prenante, à proprement parler, dans le processus démocratique (on leur demande seulement de respecter la loi et les réglementations et d'assumer une responsabilité sociétale et environnementale).

- **Objets de la défiance** : Elle concerne le système tout entier ("la" démocratie), les processus représentatifs et participatifs, le fonctionnement des instances politiques, la protection des libertés publiques, les ressorts de l'économie (intérêt général et intérêts particuliers, conflits d'intérêts), la politique sociale, la santé (défiance croissante envers la vaccination), l'écologie planétaire, ...

Il faut certainement caractériser la défiance pour la distinguer du simple mécontentement. Elle vient de très loin, d'une organisation de la société française, hiérarchisée, élitiste,

potentiellement conflictuelle, qui mine les relations sociales, la confiance en l'avenir et favorise le repliement sur soi, sur les avantages acquis, le corporatisme. Le manque de transparence de la prise de décision, les incapacités intégratrices du système éducatif, la faiblesse structurelle du dialogue social, l'échec persistant des politiques en faveur de l'emploi, secrètent cette défiance.

- **L'évolution de la défiance depuis quelques années**

Cela renvoie à la question de l'utilisation d'indicateurs extérieurs (par ex. le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF)

- il faut sans doute distinguer les causes de la défiance de ses indicateurs ou encore de ses effets.

Quelques causes peuvent être identifiées : le non-renouvellement de la classe politique, la corruption, les inégalités de toutes sortes qui augmentent, les divers processus notamment électoraux qui induisent un manque ou un biais de représentativité, l'impuissance des gouvernements ou les déficits d'explication devant certains effets négatifs de la mondialisation, les manques de repères structurants...

Des questions en suspens

- Quel rapport entre la défiance envers des institutions ou organismes (police, justice...) et la défiance envers les personnes qui en font partie (policiers, juges...) ?

- Comment aborder la mesure du décalage entre la défiance justifiée et la défiance fantasmée – cet adjectif est-il le bon, synonyme de "injustifiée" ?

On pourrait parler ici des créateurs ou des amplificateurs de la défiance : leaders politiques, faiseurs d'opinion, saturateurs d'internet (qui peuvent aussi bien être spontanés et désordonnés que savamment suscités puis orchestrés)

- Quels rapports entre défiance démocratique et populisme ?

Après cette analyse « en négatif » et « en creux », l'essentiel est de savoir quels sont les voies et moyens de relever le défi de la confiance, de la crédibilité et la légitimité ?

La confiance : comment la restaurer ?

Tout d'abord, il convient sans doute de poursuivre et approfondir les réformes profondes déjà engagées et qui, il faut le dire, vont dans le bon sens : assurer le respect du principe de parité dans les processus électoraux mais aussi dans les autres modes de désignation, limiter le nombre de mandats électifs, cumulés ou successifs, moraliser la vie politique.

Ensuite, favoriser une refondation démocratique qui s'appuie sur des procédures de consultation, de contrôle, d'évaluation. Un effort de créativité mais aussi de réalisme est à faire en la matière.

Enfin, faire partager l'idée qu'il y a une définition sociologique de la confiance fondée sur le comportement prévisible et attendu de l'élu, du responsable, quel qu'il soit. Les critères de la confiance sont, dans cette perspective, et pour reprendre l'analyse de D. Schnapper (2), la compétence, l'honnêteté et la proximité. Dans une société de la connaissance, la compétence est la première condition pour que s'instaure une relation de confiance. Le premier critère qui est invoqué par les interviewés est celui d'être « à la hauteur de ses fonctions » et de « connaître ses dossiers ». Le deuxième critère est l'honnêteté, ce qui renvoie à l'idée de la relation personnelle et de la valeur accordée à ce que l'autre se comporte comme on « attend » qu'il se comporte. Le troisième critère est la proximité. De ce point de vue, la « décentralisation » politique et territoriale est loin d'avoir atteint cet objectif de proximité. Plus largement, cela renvoie à la gestion des hommes dans les sociétés démocratiques qui doit faire sa place à l'égalité fondamentale et à la possibilité des échanges égaux entre tous, bref, de nouer un pacte civique entre tous les acteurs œuvrant au service du bien commun.

Bibliographie indicative

(par ordre alphabétique)

ALGAN Yann et CAHUC Pierre, La société de défiance : Edit. Rue d'Ulm- ENS, 2007.

² Voir sa contribution sur le site « Trust Management Institute » (TMI) <http://www.trust-management-institute.org/recherches/nos-publications>

ALGAN Yann, CAHUC Pierre et ZYLBERBERG André, La fabrique de la défiance... et comment en sortir Albin Michel, 2012.

BLANC Yannick Après le Léviathan, l'État dans la grande transition, La Fonda, 2016

Collectif : L'âge de la régression – Pourquoi nous vivons un tournant historique, Edition Premier Parallèle, 2017.

DE FOUCAULD Jean-Baptiste

- Une société en quête de sens (avec Denis Piveteau), Odile Jacob, Paris, 1995

- Pluralisme et équité : la justice sociale dans les démocraties, Paris, éd. Esprit, 1995

- Les trois cultures du développement humain, Odile Jacob, Paris, 2002

- Le chômage, à qui la faute ?, en collaboration, Éditions de l'Atelier, Paris, 2005

- L'abondance frugale, pour une nouvelle solidarité, Odile Jacob, Paris, 2010

DEVEZE Jean-Claude, DE FOUCAULD Jean-Baptiste, GUILHAUME Pierre, Relever le défi démocratique, collection Comprendre la société, Ed. Chronique sociale, Lyon, 2017.

FRANCE STRATEGIE

“Lignes de faille. Une société à réunifier”, octobre 2016 : <http://www.strategie.gouv.fr/publications/lignes-de-faille-une-societe-a-reunifier>

MOISI Dominique

La géopolitique des séries ou le triomphe de la peur, Stock, 2016

REITTER Roland et RAMANANTSOA Bernard : Confiance et Défiance dans les Organisations, Economica, 2012.

ROSANVALLON Pierre : La contre-démocratie – La politique à l'âge de la défiance, Seuil, 2006.

SCHNAPPER Dominique :

- Qu'est-ce que la citoyenneté, Gallimard, 2000.

- La démocratie providentielle, Gallimard, 2010

- L'esprit démocratique des lois, Gallimard, 2014

WORMS Frédéric: Les maladies chroniques de la démocratie, Desclée de Brouwer, 2017.